

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# ***BUDGETS : UN CAP DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ET L'ACCÈS AUX SOINS***

Les Mutuelles de France expriment leur vive inquiétude face aux annonces budgétaires faites hier par le Premier ministre François Bayrou. Présentées comme un « effort collectif » pour redresser les comptes publics et sociaux, ces orientations pèseront majoritairement sur les plus fragiles, les malades, les ménages. Elles traduisent une politique dangereuse pour l'avenir de notre système de santé et de protection sociale. Elles détérioreront davantage notre cohésion sociale.

### **Des choix qui fragilisent la Sécurité sociale et l'accès aux soins**

Parmi les principales mesures annoncées :

- Une progression des dépenses d'assurance maladie limitée à **+2,2 % en 2026**, largement inférieure aux besoins identifiés par l'ensemble des acteurs — alors même que les conditions d'accès aux soins de la population continuent de se dégrader.
- La reconduction des **exonérations massives de cotisations sociales sans contrôle ni contrepartie**, creusant encore le déficit de la Sécurité sociale.
- Le doublement des plafonds des **franchises médicales et participations forfaitaires**, qui pèsera directement sur les ménages les plus malades et alourdira les restes à charge.
- Une remise en cause des **prises en charge des médicaments pour les personnes en affection de longue durée (ALD)**, alors qu'elles supportent déjà les restes à charge les plus élevés.
- Des économies imposées aux **hôpitaux publics et établissements médico-sociaux**, sous couvert de « gains d'efficience », qui dégraderont encore la qualité des soins et de l'accompagnement, ainsi que les conditions de travail de celles et ceux qui s'efforcent de faire tenir le système au quotidien.

### **Une politique injuste et socialement violente**

Le Premier ministre affirme que l'effort sera « partagé ». Dans les faits, ce sont les ménages, et en particulier les plus fragiles, qui supporteront l'essentiel de l'ajustement budgétaire.

Aucun effort significatif n'est demandé aux plus riches ou aux entreprises : pas de remise en cause des niches sociales et fiscales qui profitent aux plus aisés, pas de conditionnalité des exonérations de cotisations sociales, pas de contribution accrue des hauts revenus...

Cette orientation traduit une politique **injuste et inégalitaire**, qui affaiblit la Sécurité sociale et accentue la charge portée par les assurés et les complémentaires santé, menaçant ainsi le droit effectif à la santé pour toutes et tous.

Ces mesures strictement comptables vont à l'encontre d'une politique de santé publique répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain.

## D'autres choix sont possibles

Les Mutuelles de France appellent à un **changement de cap** et rappellent que d'autres solutions existent :

- Assurer un **financement durable et solidaire de la Sécurité sociale** en mettant à contribution l'ensemble des richesses produites.
- Mettre fin aux exemptions et exonérations qui fragilisent les comptes sociaux.
- Combattre la **financiarisation du système de santé et de protection sociale**, qui détourne des contributions publiques pour enrichir quelques acteurs privés.

Les Mutuelles de France s'associent aux appels des acteurs du mouvement social et de la société civile à **combattre ces orientations budgétaires dramatiques** et à bâtir des solutions justes et équitables.

À Montreuil, le 17 juillet 2025

**Contact Presse :**

Nouhaila MANSOURI - Tél portable : 06 30 73 21 53 - nouhaila.mansouri@mutuelles-de-france.fr

**Les Mutuelles de France, actrices engagées du mouvement mutualiste, militent pour une société solidaire et inclusive. Dans l'intérêt général, ses mutuelles et ses établissements de soins, à but non lucratif, agissent pour l'égalité des droits et une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous. Elles contribuent à un accès universel à la santé tout au long de la vie.** • La FMF regroupe 49 groupements mutualistes, dont 34 mutuelles complémentaire-santé et prévoyance et 15 unions et mutuelles. Elle est membre de la Fédération Nationale de la Mutualité Française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.